

Courriel

Laval, le 12 juin 2017

**Objet : Demande d'accès concernant les lots 2 056 934, 2 056 936, 2 056 937,
2 056 691, 2 056 962 et 3 909 447 Boulevard Le Carrefour à Laval**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 5 juin dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection du 5 juin 2017, 7 pages

Après vérification, nous vous confirmons que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre aux autres lots de votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

1 Identification

Date de l'intervention : 2017-05-25 2017-05-26	Heure de début : 14 h 50	Heure de fin : 16 h 25
Intervention effectuée par : André-Jean Lalanne		
Accompagné par : - + <input type="checkbox"/> SO		
Nom : Salwa Znagui	Fonction : Chef d'équipe par intérim	

1.1 Demande

N° de demande : 200622491	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : H-PL/ Sud du Bd le Carrefour entre le Bd Chomedey et le prolongement de la rue Jean-Picard/ Plainte concernant des travaux dans des milieux humides avec perturbation de la faune	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301244822	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7430-13-01-01492-00	N° de document : 401600865
But de l'intervention : H-PL/ H-PL/ Sud du Bd le Carrefour entre le Bd Chomedey et le prolongement de la rue Jean-Picard/ Vérifier le bien-fondé de la plainte concernant des travaux dans des milieux humides avec perturbation de la faune	

2 Lieu concerné par l'intervention - +

1	Nom du lieu : Lots 2 056 937, 2 056 936, 2 056 934, 2 056 962, 2 056 961
	Nom usuel du lieu :
	N° du lieu : X2170607 Type de lieu : terrain sans usage précis
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 2056934
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :

3 Intervenant du lieu - +

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
Construction Omais inc.	Propriétaire	93, 10e Avenue Roxboro (Québec) H8Y 3R6	Y2064092	X2170607

4 Condition météo SO

Description :	<input type="checkbox"/> Précisions
---------------	-------------------------------------

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) - + SO

R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Renda Omais	Propriétaire	Bur.:514-885-0020

5.1 Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : propriétaire			

6 Plainte SO

Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	Plaignant contacté :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
-----------------------	------------------------------	---	----------------------	---	------------------------------

7 Photo numérique SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 37	Nombre de photos intégrées au rapport : 5
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par André-Jean Lalanne avec un appareil photo de type Fujifilm FinePix S1000fd. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisé(s) suivant(s) : M:\Rég-13\lalan02\7430-13-01-0149200\2017-05-25 M:\Rég-13\lalan02\7430-13-01-0149200\2017-05-26	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

15 Conclusion
 La plainte concernant des travaux dans des milieux humides avec perturbation de la faune n'est pas fondée, car la zone où les travaux sont effectués n'est pas un milieu humide. Le lac mentionné dans la plainte n'est pas situé sur les lots de ce propriétaire.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO
 Suite à la première inspection, je consulte le rôle d'évaluation foncière et constate que les 6 lots sur lesquels se trouvent des travaux appartiennent au même propriétaire. Les lots adjacents appartiennent à d'autres propriétaires.
 Nous consultons une biologiste au bureau afin de valider le statut de ce milieu. Elle nous indique que le remblai de 40 à 45 cm d'épaisseur constitue une perturbation anthropique majeure et irréversible tel que décrite dans la clé 5 du Guide. Une perturbation est considérée irréversible lorsqu'elle répond aux conditions suivantes :
 • Perturbation effectuée il y a plus de 5 ans,
 • Absence de végétation hydrophyte dominante,
 • Absence d'indicateurs hydrologiques.
 Ainsi ce milieu n'est pas humide.

13 Description de l'intervention
 Une première visite est effectuée le 25 mai 2017. Sur les lieux, je constate :
 • Une pancarte annonçant des condos de luxe est installée en bordure du boulevard le Carrefour (photo 1).
 • Une petite zone de forêt est déboisée.
 • Une zone déboisée en forme de corridor (photo 2).
 • Des andains de troncs et de branches sont situés à la limite de la zone déboisée (photo 3).
 • La zone déboisée se situe sur un remblai. Le remblai s'arrête au milieu du lot 2 056 961. La démarcation du remblai est parallèle au boulevard le Carrefour. Au bas de ce remblai se situe un véritable milieu humide (tourbière boisée) (photo 4).
 • Un rapide inventaire de la végétation autour de la zone déboisée fait ressortir une bonne présence de plantes facultatives des milieux humides (orme d'Amérique, peuplier deltoïde, frêne de Pennsylvanie, érable argenté, nerprun cathartique, vigne vierge, arisème petit précheur, herbe à puce, chèvrefeuille de Tartarie).
 Une deuxième visite est effectuée le 26 mai 2017 dans le but de compléter les formulaires d'identification de milieux humides de l'annexe 5 du guide d'identification et de délimitation des milieux humides du Québec méridional. Lors de cette visite, la situation au terrain est restée inchangée par rapport à la visite du 25 mai 2017.
 • Une station pédologique est installée dans la zone déboisée. Nous creusons dans 45 cm de remblais avant d'atteindre une couche de plus de 30cm de tourbe (photo 5).
 • Une station pédologique et d'inventaire floristique est installée à l'est de la zone déboisée. Nous creusons dans 42cm de remblais avant d'atteindre une couche de plus de 30 cm de tourbe. L'inventaire exhaustif de végétation n'a pas révélé de domination de plantes hydrophytes. La placette d'inventaire mesurait environ 8 mètres de rayon, car d'un côté se trouvait la zone déboisée, et de l'autre, une emprise électrique avec contrôle de végétation.
 • Une station pédologique et d'inventaire floristique est installée à l'ouest de la zone déboisée. Nous creusons dans 45cm de remblais avant d'atteindre une couche de plus de 30 cm de tourbe. L'inventaire exhaustif de végétation n'a pas révélé de dominance de plantes hydrophytes.
 Ce milieu ne serait donc pas un milieu humide.

12 Mise en contexte SO
 Le 23 mai 2017, le COG reçoit une plainte d'une citoyenne concernant des travaux qui détruiraient la forêt où se trouve de la faune ainsi qu'un lac avec plusieurs poissons, canards et grenouilles sur le boulevard le Carrefour.
 La plainte est transférée au service régulier du CCEQ.

11 Échantillon SO - +

10 Équipement utilisé SO - +

Type de pièce	Numéro	Titre
Autre	1	Planche-contact des photos prises lors de l'inspection du 25 mai 2017
Autre	2	Planche-contact des photos prises lors de l'inspection du 26 mai 2017
Carte	3	Localisation des relevés GPS et des photos prises au terrain
Document	4	Formulaires d'identification et de délimitation de milieux humides (annexe 5)
Courriel	5	Courriel du biologiste du MDDELCC
Document	6	Rôle d'évaluation foncière des lots 205636, 2056937, 3909447, 2056934, 2056961 et 2056962.
Document	7	État de renseignements au registre des entreprises de la compagnie propriétaire des lots.

8 Grille d'intervention annexée SO

7.1 Modification apportée aux photos numériques SO - +

17 Recommandations

Ainsi, je recommande contacter le propriétaire du lot pour l'aviser de la présence de milieu humide sur son terrain (lot 2 056 961) et que s'il désire développer, il faudra soumettre une demande de CA.
Fermer l'intervention.

Rédigé par : André-Jean Lalanne

Fonction : Inspecteur

Signature :

Date de signature : 5 juin 2017

18 Vérification du rapport d'intervention

Approuvé par : Salwa Znagui

Fonction : Chef d'équipe par intérim

Signature :

Date :

Commentaires : Selon les directives internes, cette intervention ne nécessite pas de vérification par le chef d'équipe.

19 Photos

Photo no : 1

Fichier : DSCN3694.jpg

Description :

- Une pancarte annonçant des condos de luxe est installée en bordure du boulevard le Carrefour.



Photo no : 2

Fichier : DSCN3696.jpg

Description :

- Zone déboisée en forme de corridor.



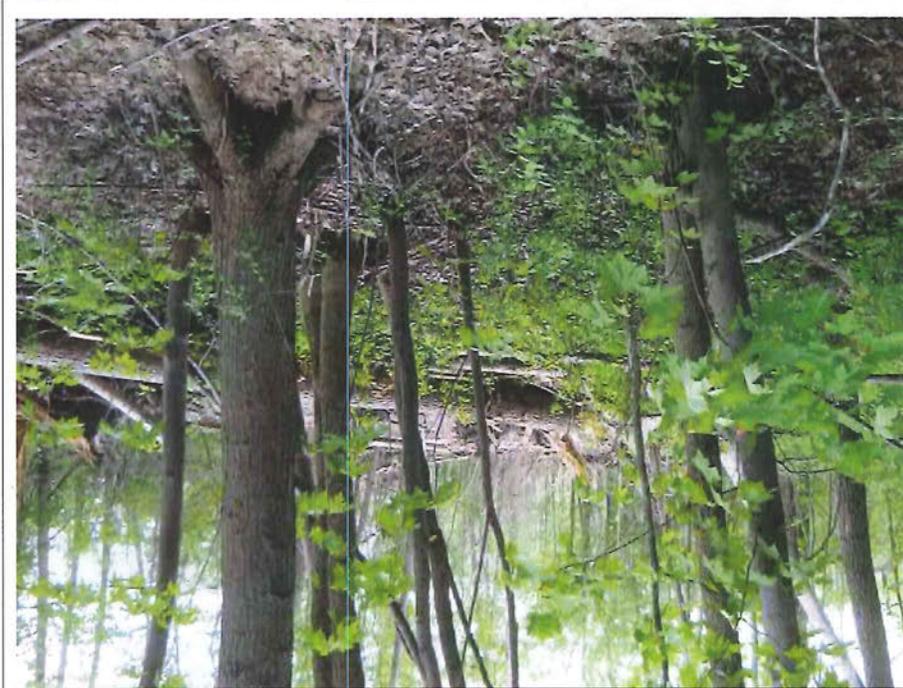


- Une station pédologique est installée dans la zone déboisée et remblayée. Nous creusons dans 45 cm de remblais avant d'atteindre une couche de plus de 30 cm de tourbe.

Description :

Fichier : DSCN3717.jpg

Photo no : 5

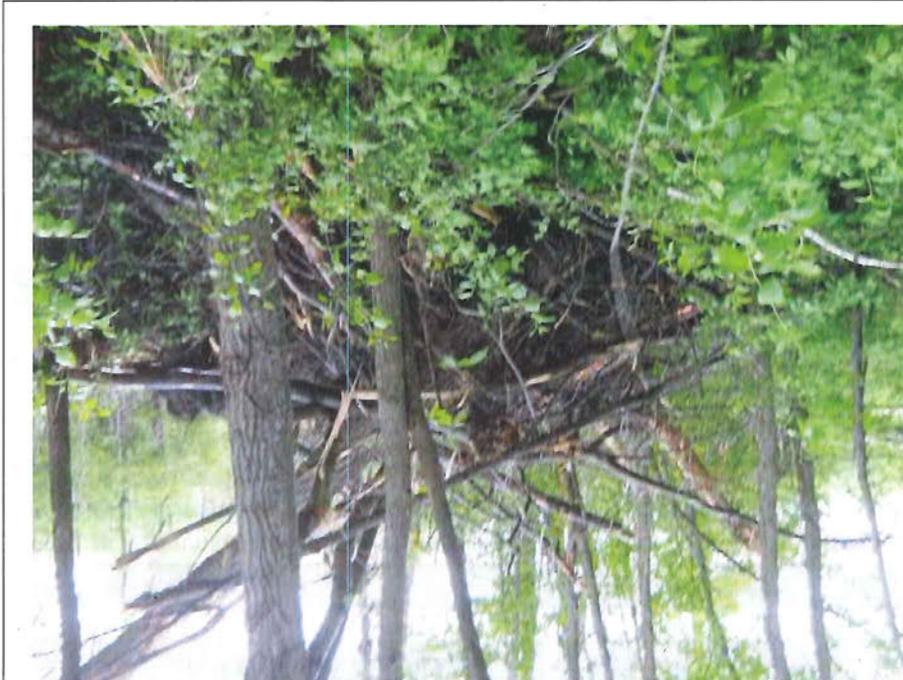


- La zone déboisée se situe sur un remblai. Le remblai s'arrête au milieu du lot 2 056 961. La démarcation du remblai est parallèle au boulevard Le Carrefour. Au bas de ce remblai se situe un milieu humide (tourbière boisée).

Description :

Fichier : DSCN3698.jpg

Photo no : 4



- Des andains de troncs et de branches sont situés à la limite de la zone déboisée.

Description :

Fichier : DSCN3708.jpg

Photo no : 3

Annexe 1.

Planche-contact des photos prises lors de l'inspection du 25 mai 2017.



DSCN3694 (640x480).jpg



DSCN3695 (640x480).jpg



DSCN3696 (640x480).jpg



DSCN3697 (640x480).jpg



DSCN3698 (640x480).jpg



DSCN3699 (640x480).jpg



DSCN3700 (640x480).jpg



DSCN3701 (640x480).jpg



DSCN3702 (640x480).jpg



DSCN3703 (640x480).jpg



DSCN3704 (640x480).jpg



DSCN3705 (640x480).jpg



DSCN3706 (640x480).jpg



DSCN3707 (640x480).jpg



DSCN3708 (640x480).jpg



DSCN3709 (640x480).jpg



DSCN3710 (640x480).jpg



DSCN3711 (640x480).jpg



DSCN3712 (640x480).jpg



DSCN3713 (640x480).jpg



DSCN3714 (640x480).jpg



DSCN3715 (640x480).jpg



DSCN3716 (640x480).jpg



DSCN3717 (640x480).jpg



DSCN3718 (640x480).jpg



DSCN3719 (640x480).jpg



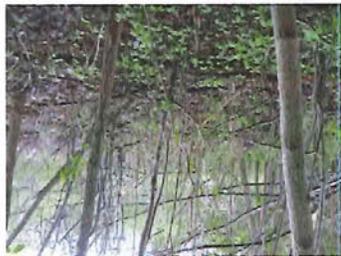
DSCN3720 (640x480).jpg



DSCN3721 (640x480).jpg



DSCN3722 (640x480).jpg



DSCN3723 (640x480).jpg



DSCN3724 (640x480).jpg



DSCN3725 (640x480).jpg



DSCN3726 (640x480).jpg



DSCN3727 (640x480).jpg



DSCN3728 (640x480).jpg



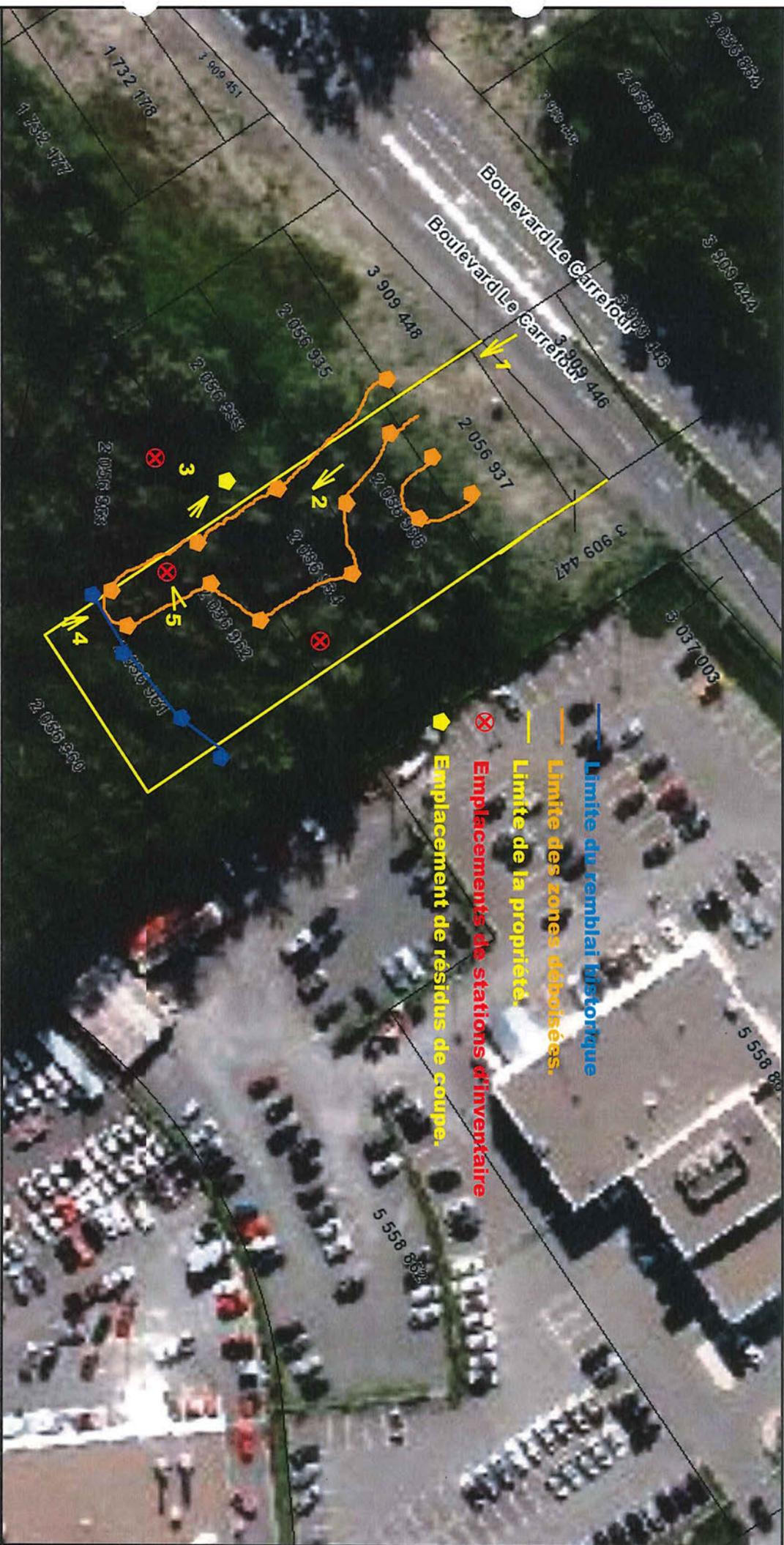
DSCN3729 (640x480).jpg



DSCN3730 (640x480).jpg

Annexe 3. 7430-13-01-01492-00 - Inspections du 25 et 26 mai 2017

Localisation des relevés GPS et des photos prises au terrain.



Échelle : 1 / 823

Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2017



Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques
Québec

Préparé par:
André-Jean Lalanne
Bureau de Laval (C)
2017-06-05

